

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DU GRAND ÂGE

Initiée par la Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Âgées (FNAQPA), l'Action Développement Durable au service du grand âge (ADD'AGE) vise à étudier et expérimenter le développement durable comme axe d'avenir pour les projets d'établissements et de services à domicile à destination des personnes âgées. Prévue pour durer 26 mois, cette recherche-action est soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au titre de son budget dédié à la recherche et l'innovation, ainsi que par la Direction de l'action sociale des caisses de retraites complémentaires AGIRC et ARRCO<sup>1</sup>. Coup de projecteur.

PAR LOU BECKETT

**Le projet s'appuie sur la participation de 15 sites pilotes volontaires (13 EHPAD et 2 Services de Soins à Domicile ou SSIAD) répartis sur trois territoires en Ouest-Île de France, Centre-Est et Sud-Est, installés en zones urbaines et rurales et proposant de 71 à 140 lits ou places**



**T**out part d'un constat de la FNAQPA : les établissements et services pour personnes âgées sont d'une part confrontés à de « nombreuses problématiques d'ordre économique, social et environnemental (tendances de rationalisation de moyens, évolutions des attentes des personnes âgées et de leurs proches, lois Grenelle I et II, etc.) ». Ils ont, d'autre part, de par leur nombre et leur diversité, « un rôle d'acteur évident : en interne (lieu de vie, d'accompagnement, de travail), au niveau territorial (acheteur, employeur, constructeur, producteur de déchets) et national (secteur d'avenir) ». Autant d'enjeux que le développement durable permet de prendre en compte de manière globale, « en replaçant l'homme au centre du dispositif ».

C'est ainsi que le projet ADD'AGE voit le jour. À la fois démarche de responsabilité et d'engagement, il voit la FNAQPA s'inscrire dans une approche innovante et moderne, au service de tous – personnes âgées, familles professionnelles du secteur et pouvoirs publics. Pour ce faire, la Fédération s'est entourée d'un certain nombre de partenaires experts : sa filiale GERONTIM<sup>2</sup>, à la fois bureau d'étude et cabinet conseil, l'association à but non lucratif C2DS (Comité pour le Développement Durable en Santé) et son agence-conseil Primum Non Nocere, et l'Université Lyon 1. Sans oublier deux personnalités qualifiées pour l'une en santé, le Docteur Geneviève Ruault, déléguée générale de la Société Fran



## **Projet ADD'AGE : carte d'identité**

- **Durée** : 26 mois (octobre 2013 – novembre 2015).

- **Thème** : Responsabilité sociétale des établissements et services pour personnes âgées.

- **Principes** : Responsabilité, Contribution, Reproductibilité, Valorisation.

- **Méthodologie** : Gestion de l'établissement (achats, gestion de l'eau et de l'énergie, gestion des déchets, bien-être des salariés, etc.), Cœur du métier et service (soin, nutrition, prévention, hébergement, santé et environnement), Management (avec une logique de performance globale plus respectueuse des parties prenantes, et moins axée sur la maximisation des profits à court terme).

- **Chiffres-clés** : Un budget global de 950 785 €, dix-huit mois de préparation jusqu'à l'étape de contractualisation avec les partenaires, comprenant le développement du concept, la planification et la budgétisation du projet, Des ressources humaines qui regroupent près de 75 personnes, sur des fonctions opérationnelles et de support.

çaise en Gériatrie et Gérontologie (SFGG) et responsable du programme MobiQual (Mobilisation pour l'amélioration de la Qualité des pratiques professionnelles), et pour l'autre en matière de travail social avec Marcel Jaeger, titulaire de la chaire de travail social et d'intervention sociale au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

### **Un rapport final destiné à irriguer l'ensemble des professionnels du secteur est attendu en décembre 2015**

#### **UNE ÉTUDE EN TROIS PHASES**

La démarche s'appuie ainsi sur la participation de 15 sites pilotes volontaires (13 EHPAD et 2 Services de Soins à Domicile ou SSIAD), répartis sur trois territoires en Ouest-Île de France, Centre-Est et Sud-Est, installés en zones urbaines et rurales et proposant de 71 à 140 lits ou places. Autant de structures amenées à « *repenser leur mode de fonctionnement en vue d'identifier les freins et les leviers de l'intégration d'une démarche de développement durable au service d'une meilleure performance et efficacité des organisations* ». L'expérimentation ADD'AGE est également importante à l'égard des pouvoirs publics : la FNAQPA entend en effet démontrer que les établissements et services pour personnes âgées peuvent se prendre en main afin de dégager des marges de manœuvre, puis engager, avec la puissance publique au niveau national comme local, « *une démarche modernisée de contractualisation sur des ob-*

*jectifs qualitatifs et durables, avec pour élément central la personne âgée* » accueillie dans ces établissements ou prise en charge dans le cadre des services à domicile.

Plus concrètement, le projet ADD'AGE s'articule autour de trois étapes. D'abord, une phase exploratoire (février - septembre 2014), destinée à mieux connaître la Responsabilité Sociétale des Organisations, en identifiant les pratiques actuelles et les axes de réflexion qui en découlent. Une importante revue de littérature et une enquête nationale auprès des établissements et services pour personnes âgées ont été à ce titre réalisées par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'Université Claude-Bernard (Lyon 1), partenaire scientifique du projet. Le C2DS a quant à lui conduit un diagnostic développement durable dans les 15 sites pilotes, tandis qu'un certain nombre de grands témoins ont été auditionnés. La FNAQPA, ses partenaires et les 15 sites pilotes ont alors pu définir des plans d'actions. C'était là l'objet de la phase expérimentale, qui s'est étendue de septembre 2014 à septembre 2015 afin de déployer ces plans d'action et d'en étudier les freins et leviers. La phase de préconisations amènera enfin la FNAQPA et ses partenaires à réaliser un rapport final destiné à irriguer l'ensemble des professionnels du secteur, et dont la publication est attendue en décembre 2015. Un outil méthodologique avec support visuel devrait également être dévoilé, tandis qu'un Colloque autour du Développement Durable et du Grand Âge se tiendra à Lyon le 10 décembre 2015. ■

1- AGIRC : Association Générale des Institutions de Retraite Complémentaire des cadres.  
ARRCO : Association pour le Régime de Retraite Complémentaire des salariés.